



## **Comité local de concertation**

Pêche à pied récréative en Baie de Morlaix  
LIFE+ ENV/FR/000316

**Mardi 10 Mars 2015 - Lanmeur**



### **Présents :**

- \_ Syndicat Mixte du Haut-Léon : Rozenn COADIC, animatrice SAGE Léon-Trégor
- \_ Morlaix Communauté : Gwladys DAUDIN, chargée de mission Natura 2000
- \_ Bretagne Vivante – SEPNB : Christine BLAIZE, chargée de mission
- \_ DDTM / DML : Denis SEDE, Chef d'unité Affaires Maritimes
- \_ Force 5 : Dominique GUIZIEN, vice-président
- \_ Maison du Tourisme Morlaix : Nolwenn HELLEQUIN, Tourisme Durable
- \_ Mairie de Locquirec : Paul FICHOU, conseiller délégué au port et au littoral – Jean-Yves ARZUR, conseiller délégué au camping
- \_ Pêcheurs à pied Professionnels : Alain THOMAS, Président
- \_ La Méloine / FNPPSF Plougasnou : Louis ABNER, Président
- \_ Association Plaisanciers Pont de la Corde, Henvic : Yvon MADEC, Président
- \_ ULAMIR - CPIE Pays de Morlaix-Trégor : Christine CLOAREC, directrice - Bénédicte COMPOIS, directrice adjointe - Géraldine GABILLET, chargée de mission - Camille LESANN, service civique - Michaël TANGHE, chargé de mission – Michel MOGUEN, bénévole

### **Excusés :**

- \_ Station biologique de Roscoff : Céline HOUBIN, ingénieur biologiste - Éric THIEBAUT, maître de conférences
- \_ WECF : Dominique OUNADJELA, administratrice
- \_ Mairie d'Henvic
- \_ Agence de l'Eau Loire-Bretagne

### **Objet de la rencontre :**

Faire un état des lieux de l'avancement du projet LIFE+ « pêche à pied » sur le territoire de la baie de Morlaix, après 1 an d'actions sur le terrain, avec les différents partenaires techniques, financiers et associés, et présenter les résultats des différentes actions mises en place dans le cadre du projet (comptages, enquêtes, sensibilisation).

---

## **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**

Association ULAMIR – base du Douron – Pont Menou – 29620 Plouégat-Guérand

Tél : 02 98 67 53 38

Mail : cpiemorlaix.dd@orange.fr

## Ordre du jour :

- \_ Bilan des actions menées en 2014.
- \_ Premier rapport de gestion des sites suivis par le programme.
- \_ Programme des actions prévues en 2015.
- \_ Questions diverses.

### **1. Bilan des actions menées en 2014**

Le bilan des actions menées en baie de Morlaix en 2014 est présenté pour le site pilote et pour l'ensemble des microsites de suivi. Ainsi, 238 enquêtes ont été réalisées en 2014 sur l'ensemble de la baie de Morlaix (cf. diaporama « Copil\_10.03.15 »). L'objectif initial qui était de 180 enquêtes à l'échelle du site pilote, soit 30 enquêtes par microsites, a donc été rempli.

195 comptages ont également été effectués, avec un objectif initial identique à celui des enquêtes. Les comptages et les enquêtes ont été réalisés en grande partie par l'équipe du CPIE, avec l'aide de quelques bénévoles sur les sites de Barnenez, de Perharidy, du Theven et du Pouldu notamment.

Les campagnes de sensibilisation n'ont pas été nombreuses en 2014 en raison de l'arrivée tardive des réglettes de mesure en Août 2014. Ces campagnes seront renforcées pour 2015.

### **2. Premier rapport de gestion des sites suivis par le programme.**

L'analyse des données recueillies grâce aux enquêtes et aux comptages a permis de mettre en évidence plusieurs résultats concernant les caractéristiques des pêcheurs à pied, les connaissances de la réglementation (taille réglementaire, quantité de pêche), les espèces ciblées et les outils utilisés pour chaque microsites ainsi que l'influence de différents paramètres sur la fréquentation (cf. diaporama « Copil\_10.03.15 » et résumé du rapport). Les résultats concernant le suivi du gisement de coques de Locquirec ont également été présentés

Le problème du manque d'information concernant l'état sanitaire des sites de pêche a été soulevé à la suite de la présentation des résultats (8 pêcheurs sur 10 ignorant cette information). Le site du fond de la baie à Locquirec est classé C entre le 1<sup>er</sup> Mai et le 30 Septembre 2014, et B en dehors de cette période, les autres sites de suivi n'ont pas de classification. Pour rappel, l'article 3 de l'arrêté du 21 Octobre 2013, réglementant l'exercice de la pêche maritime de loisir pratiquée à pied en Bretagne pour les coquillages, échinodermes et vers marins, évoque qu'il est interdit de « pratiquer la pêche de loisir à pied des coquillages vivants destinés à la consommation humaine dans les zones non classées A ou B conformément aux dispositions de l'article R231-43 du code rural et de la pêche maritime ». La question reste de savoir comment faire comprendre aux pêcheurs que la pêche à pied est interdite en raison du manque de relevés sanitaires sur les différents sites ? Ces

---

## **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**

Association ULAMIR – base du Douron – Pont Menou – 29620 Plouégat-Guérand

Tél : 02 98 67 53 38

Mail : cpiemorlaix.dd@orange.fr

derniers répondant souvent que « s'il y a du monde, c'est sans danger », ou que « cela fait des années que je pêche ici, il ne m'est jamais rien arrivé ».

Dans le même temps, le problème concernant le manque d'information de la pratique de pêche à pied au niveau des tables ostréicoles a été évoqué, notamment par rapport aux nombreuses personnes observées sur les parcs sur les sites de Barnenez, de Saint-Pol-de-Léon et de l'île Callot. L'article 3 de l'arrêté du 21 Octobre 2013 précisant qu'il est interdit pour un pêcheur à pied de loisir de « ramasser les espèces en élevage à moins de 15 mètres du périmètre des concessions de cultures marines ».

Pour la réglementation, il est apparu dans les résultats que la majorité des pêcheurs ne connaissaient pas la réglementation actuelle, qu'il s'agisse de la maille ou de la quantité de pêche réglementaire, mais il a été évoqué que cette tendance pourrait s'améliorer pour 2015 en raison de la distribution de réglettes de mesure pendant les campagnes de sensibilisation fin 2014.

Les résultats par site de pêche ont été présentés de manière exhaustive (cf. « Copil\_10.03.15 »). Ainsi, par exemple pour le site de l'île Callot, l'espèce principalement recherchée est la palourde. Christine Blaize, de Bretagne Vivante, a alors soulevé la question de savoir si les résultats concernaient les espèces recherchées, mais non pêchées, par les pêcheurs lors de leur sortie de pêche ou les espèces recherchées et effectivement présentes dans le panier en fin de pêche, car lors de sessions de pesée ou de tri à l'île Callot, la coque semblait être l'espèce la plus pêchée. D'où l'importance de faire la différence entre espèces ciblées et espèces pêchées.

Les résultats des actions de comptage ont également été présentés. L'analyse de l'influence des différents facteurs sur la fréquentation a permis de mettre en évidence que seul le coefficient de marée influençait sensiblement le nombre de pêcheurs à pied sur l'estran. Christine Blaize, de Bretagne Vivante, soulevait la question de savoir si le résultat concernant le facteur de l'horaire de basse mer était pertinent en raison de l'occurrence des marées pendant cet intervalle de temps relativement étalé (11h-17h).

### **3. Programme des actions prévues en 2015.**

Pendant cette année 2015, 6 campagnes de sensibilisation sont prévues afin de renforcer la communication et la diffusion de l'information.

Des réglettes de mesure (« à trous » et modèle « type Viv'Armor ») ont été distribuées aux différents participants de la réunion.

Les actions et les animations concernant la « marée du siècle » ont été présentées :

\_ Comptage national le Vendredi 20 Mars.

\_ Stand de sensibilisation le Samedi 21 Mars à Locquirec.

---

## **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**

Association ULAMIR – base du Douron – Pont Menou – 29620 Plouégat-Guérand

Tél : 02 98 67 53 38

Mail : cpiemorlaix.dd@orange.fr

\_ Stand de sensibilisation et sortie « découverte de l'estran » le Dimanche 22 Mars à l'îlot Saint-Anne à Saint-Pol-de-Léon.

Des sessions de formation (5h environ) des médiateurs de l'estran (tous acteurs potentiellement en contact avec les pêcheurs à pied de loisir) sont également prévues en cette année 2015, avec comme objectif une observation sur le terrain et un apport en salle, avec la présentation du projet en cours notamment.

L'édition d'un document d'information est également prévue, présentant notamment les objectifs du programme LIFE+ « pêche à pied de loisir », quelques conseils de sécurité, les contacts de partenaires locaux, et les tailles réglementaires des espèces présentes sur les côtes du Finistère.

Des panneaux de sensibilisation reprenant ces informations seront également mis en place durant cette année 2015, d'où la nécessité d'identifier les sites en baie de Morlaix où ces panneaux seront installés. Nolwenn HELLEQUIN de la Maison du Tourisme de Morlaix, suivi par d'autres acteurs, évoquaient le fait qu'il y a trop de texte sur le panneau d'information, rendant peu probable la lecture de certaines parties du panneau par le public.

Le suivi d'habitats particuliers se poursuit également en 2015, avec notamment un prolongement de l'étude du gisement de coques avec la station biologique de Roscoff. Un(e) stagiaire de 1<sup>ère</sup> année de Master de l'université Pierre et Marie Curie de Paris devrait travailler sur le sujet en lien constant avec le CPIE de Morlaix-Trégor.

En ce qui concerne le champ de blocs, suivi par Maud Bernard, situé au niveau du site de Perharidy, le premier suivi de 2015 aura lieu au mois de Mars, et un second au mois de Septembre-Octobre. 5 campagnes de suivis comportementaux seront également établies entre Mars et Octobre 2015. Le rapport concernant l'étude du champ de blocs n'a pas encore été envoyé au CPIE de Morlaix-Trégor.

Un suivi herbiers est réalisé par l'équipe de l'IUEM au niveau de l'île Callot.

Enfin, un suivi de gisement de palourdes, piloté par la FNPPSF est mis en place avec un protocole de sciences participatives.

#### **4. Questions diverses.**

A la fin de la présentation des résultats, Denis SEDE, chef d'unité des affaires maritimes, s'interrogeait de savoir si le nombre de pêcheurs à pied fréquentant la baie de Morlaix en 2014 était connu. On estime que 82760 actions de pêche ont été réalisées en baie de Morlaix en 2014.

Aucune question n'a été posée à l'issue de la présentation générale.

---

## **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**

Association ULAMIR – base du Douron – Pont Menou – 29620 Plouégat-Guérand

Tél : 02 98 67 53 38

Mail : cpiemorlaix.dd@orange.fr